



Culture

Nitrates moins conseil

Public

Tout agriculteur.

Objectif

À partir de la mesure dans le sol du reliquat d'azote minéral à la sortie de l'hiver, proposer une dose d'azote à apporter sur la culture avec un fractionnement.

Préalable

Sur inscription : remise du kit de prélèvement chez le correspondant cantonal de Nitrates moins.

Déroulement

- Analyse des nitrates, de l'ammoniaque et de l'humidité des échantillons par le laboratoire de la Chambre d'agriculture du Loiret.
- Rattachement de la parcelle à un poste météo du département permettant un calcul plus précis de la minéralisation de l'azote organique.
- Conseil conforme à la méthode du bilan.



LES +

Interprétation informatique avec le logiciel Azofert@ INRA prenant en compte les références locales.

• **Résultats** : Conseil de fumure azotée par parcelle avec proposition de fractionnement de la dose calculée.

• **Durée** : Janvier à avril.

Contact

Marion Bouviala

Conseillère Agronomie

Tél. : 02.37.24.46.77 / 06.32.55.05.20

Mail : m.bouviala@eure-et-loir.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande.